

la grande majorité des paroissiens, et le 30 du même mois, l'acte de vente était signé par les intéressés.

Cette propriété, que la Fabrique paya trois cent quatre-vingt-six livres, treize schelings et deux pences courant, comprenait une maison de pierre, de soixante picds de longueur sur trente-neuf pieds de profondeur, avec rez-de-chaussée et ailes en saillie, un grand hangar, une remise et une écurie, une cour et un jardin, ainsi que trois autres lopins de terre.

Cette transaction, malgré le changement des circonstances, fut un acte d'excellente administration. Elle mettait la Fabrique en possession de dépendances et d'un groupe de terrains presque indispensables et, de plus, contigus à son domaine trop limité jusqu'alors. La maison, il est vrai, réclamait des réparations, mais elle n'avait presque rien perdu de sa valeur première et pouvait facilement être transformée en couvent. A ce point de vue, en particulier, cette acquisition était une affaire d'or.

Ce projet, qui n'a malheureusement pu être mené à bonne fin, semble bien avoir été l'arrière-pensée de M. Morin. Du moment que la Fabrique fut devenue propriétaire, il s'empressa de faire exécuter les réparations requises et, en 1852, il ouvrit dans cette maison un pensionnat de jeunes filles, dont la direction fut confiée à une dame Marmet, française d'origine et femme distinguée sous tous les rapports. (1)

Tout marcha d'abord à souhait. Les élèves se présentèrent en nombre suffisant, et la directrice s'acquittait à merveille de ses fonctions. (2) M. Morin dut donc envisager l'avenir avec confiance, et croire que les circonstances lui permettraient bientôt de placer ce couvent embryonnaire sous la direction d'une communauté religieuse, qui saurait bien le maintenir et le développer. Il n'avait pas tort de raisonner ainsi, car plusieurs couvents et collèges même n'ont pas eu d'autre berceau que celui d'un simple local d'école.

Malheureusement, il y a un demi-siècle, nos communautés religieuses, moins nombreuses et moins peuplées qu'aujourd'hui, pouvaient rarement accepter ces missions qui ne cessent de se multiplier depuis quelques années. De plus, pour assurer le

(1) Msdame Marmet était la mère de l'abbé Marmet, décédé à Paris où il était allé en 1853, à la demande du Séminaire de Québec, pour y étudier les Belles-Lettres.

(2) Le personnel du pensionnat assistait aux offices publiques dans la chapelle S. Joachim, où M. Morin, avec l'autorisation de la Fabrique, avait fait ériger une estrade.